

8 janvier 2007 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

Déclaration de M. Jacques Chirac, Président de la République, sur les efforts en faveur de la Défense, à Paris le 8 janvier 2007.

Monsieur le Premier ministre,
Madame la ministre de la défense,
Monsieur le ministre des anciens combattants,
Mon général,
Mesdames et messieurs,
Mes chers amis,

Je vous remercie, mon général, pour les voeux que vous venez de m'adresser au nom des Armées et de la gendarmerie. J'y suis, vous le savez, particulièrement sensible.

A mon tour, j'adresse à chacune et à chacun d'entre vous, ainsi qu'à vos proches, mes voeux très chaleureux pour l'année 2007.

Mes premières pensées vont vers celles et ceux qui ont donné leur vie ou ont été blessés dans l'accomplissement de leur devoir. Leur sacrifice est l'expression ultime de l'engagement du soldat au service de la Nation. Je leur rends un hommage solennel et j'exprime à leurs familles mon affection et mon soutien.

Je salue aussi les 14.000 femmes et hommes qui sont, en ce moment même, engagés sur le territoire national ou en opérations extérieures, en particulier au Liban, dans les Balkans, en Afghanistan ou en Afrique. Ils portent haut l'honneur de la France et son engagement pour la paix.

La vocation première de l'État, c'est la sécurité de la France et de ses citoyens, la protection de ses intérêts et la défense de son rang. Il lui revient d'assurer l'indépendance nationale. Il lui revient de garantir nos intérêts vitaux et la maîtrise de notre destin, la solidarité avec nos partenaires européens et nos Alliés, l'engagement pour la paix. La France le fait au nom d'une vision du monde fondée sur des valeurs universelles de dignité humaine, de respect, de justice et de solidarité.

Nous vivons dans un monde de menaces nouvelles. L'essor de la mondialisation, la course aux matières premières, l'émergence de nouvelles puissances bouleversent les vieux équilibres traditionnels. Les lignes de fracture, démographiques, économiques et culturelles se creusent. Les tentations de l'unilatéralisme ou du repli sur soi s'exacerbent. Les frustrations et les sentiments d'injustice qui découlent des conflits non résolus forment le terreau des extrémismes et du terrorisme. Menant des stratégies de " bord du gouffre ", certains États s'engagent sur la voie de la prolifération nucléaire, chimique ou bactériologique, et avivent ainsi gravement les tensions internationales.

Dans ce contexte dangereux, la France ne saurait baisser sa garde ou s'en remettre à d'autres pour assurer sa défense. C'est un enjeu politique majeur. Il devra être au coeur du débat des mois qui viennent.

Tirant les leçons de l'expérience tragique de 1940, la Constitution de la Ve République a voulu que le chef de l'État assume directement la responsabilité des Armées et de la défense de la France.

C'est dans cet esprit que j'ai conduit la modernisation en profondeur de notre outil de défense. Confronté à la complexité, à la nature et à la durée des opérations militaires, j'ai engagé la professionnalisation des armées. Vous en avez été les artisans exemplaires à tous égards et elle est aujourd'hui réalisée, dans les délais fixés. Son bénéfice pour notre défense nationale est

maintenant évident.

Nos concitoyens attendent de leurs armées qu'elles accomplissent leur mission avec rigueur et détermination. Ils savent les risques que vous encourez. Ils connaissent les impératifs et les contraintes de ce noble et grand métier, que vous avez choisi.

C'est pourquoi j'ai voulu, et vous avez eu raison de l'évoquer, Mon Général, que le nouveau statut des militaires vous apporte la juste compensation de ces exigences.

Une politique de défense sans moyens suffisants ne serait qu'une politique d'apparences.

J'ai donc veillé à la restauration de nos capacités. La loi de programmation, strictement respectée, grâce notamment à l'action du Premier ministre et de la Ministre, et je tiens à leur rendre hommage à cet égard, a amorcé l'indispensable redressement de nos équipements et a permis de lancer les programmes nécessaires pour l'avenir.

Dès à présent, vous en voyez les retombées. Cet été, des bâtiments de projection et de commandement ainsi que des chars Leclerc ont été déployés au Liban. Demain, des Rafale seront à pied d'oeuvre en Afghanistan. En permanence, les satellites Hélios et Syracuse renforcent nos capacités de renseignement et de commandement.

La prochaine loi de programmation devra impérativement confirmer cette orientation et permettre la livraison des matériels nouveaux. C'est à ce prix que la frégate multi-missions, l'avion de transport A 400 M et les hélicoptères Tigre et NH 90 pourront arriver dans les armées au cours de cette période, ce qui est indispensable.

Maintenir un outil de défense crédible est un travail de longue haleine qui nécessite persévérance et réalisme. Il est le fruit d'une réflexion permanente et régulièrement ajustée. Il passe par un effort budgétaire constant.

Depuis cinq ans, malgré les contraintes de finances publiques, j'ai veillé, avec le Premier ministre, à ce que vous disposiez des ressources nécessaires, même si elles étaient calculées au plus juste. Il est essentiel pour la Nation de maintenir cet effort, car l'équilibre atteint reste fragile. Il est tentant - et si facile- de diminuer les crédits des Armées ! Mais c'est au prix de leur capacité opérationnelle, de leur crédibilité, de leur aptitude à remplir leur mission. Pour que notre outil de défense réponde aux besoins de la Nation, il faut refuser les impasses. Il faut agir en responsabilité. Car ce qui est en jeu, c'est la sécurité des Français, c'est notre capacité à défendre la paix et à défendre nos valeurs dans un monde toujours plus dangereux.

L'outil de dissuasion nucléaire, quant à lui, assure la garantie ultime de nos intérêts vitaux. Je veille en permanence à sa cohérence et à sa crédibilité.

Notre doctrine a été adaptée en tenant compte des nouvelles menaces, et de nos engagements internationaux : face à une puissance majeure, pouvoir infliger des dommages de toute nature & face à une puissance régionale, exercer notre réponse sur ses centres de pouvoir et sa capacité à agir & de sorte que le risque de dommages irréparables dissuade tout agresseur potentiel.

De même, je veille à la modernisation permanente des forces de dissuasion, dans un esprit de stricte suffisance. Leurs deux composantes, océanique et aérienne, offrent au chef de l'Etat la souplesse indispensable et la crédibilité nécessaire. Notre capacité à adapter et à moderniser en permanence nos forces de dissuasion est également un enjeu majeur des années qui viennent. Le progrès de l'Europe sert également notre sécurité. C'est pourquoi j'ai fait de l'Europe de la défense une priorité, et de la crédibilité des interventions sous mandat international, un impératif. L'Europe de la défense, c'est une volonté de rapprochement de nos capacités opérationnelles, de nos doctrines, de nos moyens industriels et de recherche, de nos programmes d'armement, de nos centres de formation. C'est l'engagement conjoint dans les opérations de maintien de la paix, en Afrique et dans les Balkans.

Ce qui a été accompli depuis le Sommet franco-britannique de Saint-Malo en 1998 a ouvert une voie nouvelle qui conforte l'Europe comme pôle de paix et de stabilité dans le monde. Mais il faudra aller plus loin encore pour que l'Union assume pleinement sa vocation, y compris dans le cadre de l'Alliance et d'une relation transatlantique équilibrée.

La prévention des conflits est évidemment notre priorité. Mais nous savons que l'emploi de la force est parfois indispensable, qu'il s'agisse d'assurer la protection de nos concitoyens et de nos intérêts ou de remplir des missions de paix notamment sous mandat international. C'est

intérêts, ou de remplir des missions de paix, notamment sous mandat international. C'est pourquoi, fort des expériences des Balkans, du Liban ou d'Afrique, je veille à ce que les mandats internationaux au nom desquels nos forces se déploient, leur permettent d'assumer, réellement et pleinement, leur mission.

Mesdames, Messieurs,

Les Français feront cette année des choix décisifs pour l'avenir, comme il est d'usage dans une démocratie. En matière de défense, c'est aux Armées qu'il reviendra de les mettre en oeuvre. C'est pourquoi j'ai voulu rappeler aujourd'hui quels sont, pour le pays, les principaux enjeux en cause.

Mon Général,

Je sais pouvoir compter sur vous pour continuer à insuffler vigoureusement l'exigence de résultat au sein des Armées. C'est la juste réponse à l'effort que la Nation consent pour sa défense.

Tout en vous renouvelant mes vœux les plus sincères, les plus chaleureux, je vous demande de vous faire mon interprète auprès des femmes et des hommes de la Défense pour leur exprimer, très chaleureusement, toute ma confiance, mon estime et mon amitié. Je vous remercie.